

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 28 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau Plan départemental pour le logement et l'hébergement des Ardéchois les plus fragiles

Philippe COURT, préfet de l'Ardèche et Laurent UGHETTO, président du Conseil départemental de l'Ardèche signent ce jour, dans les locaux de la pension de famille « l'Achillée » de Toulaud, le **6ème plan départemental pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)** couvrant la période 2018-2023.

Ce plan définit les principales actions qui vont être conduites ces 6 prochaines années pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement des ardéchois en difficultés.

Il apporte des réponses concrètes et adaptées aux besoins des populations pas ou mal logées.

Ce dispositif comprend plusieurs thématiques dont le développement du parc de logements locatifs sociaux, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, le logement des jeunes, l'organisation de l'hébergement d'urgence, la prévention des expulsions, l'accueil des gens du voyage et l'accès au logement social.

Le plan mobilise un large partenariat autour de l'État et du Département de l'Ardèche : les collectivités locales, la CAF et la MSA, Action Logement, ainsi que de nombreuses associations et organismes intervenant dans le champ du logement et de l'hébergement.

Les avancées du 6ème plan :

Le dispositif s'attache en particulier :

- à prendre en compte la montée en charge du rôle des communautés de communes et d'agglomération dans le champ des politiques du logement
- à renforcer la prévention des expulsions locatives
- à organiser l'association des bénéficiaires de ses actions au pilotage et à l'évaluation.

Le plan prévoit la création de 51 nouveaux logements « pension de famille », en Ardèche, pour les 6 prochaines années.

Le site exemplaire de « l'Achillée »

La pension de famille « l'Achillée » de Toulaud est, à ce titre, emblématique des actions du PDALHPD.

Ouverte en 2007 avec 6 logements, elle a fait l'objet d'une extension de 8 logements fin 2017 par la création d'un bâtiment éco – construit.

Elle offre à des personnes ayant rencontré de nombreuses difficultés de parcours, un logement de haute qualité et un loyer adapté à leurs ressources.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche

Cabinet -Bureau de la Représentation
de l'État et de la Communication Interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Internet : www.ardeche.gouv.fr

Département de l'Ardèche

Direction de la communication
Sandrine Barberino
Tél. 04 75 66 71 46

com@ardeche.fr

www.ardeche.fr

